

## ALTUR INVESTISSEMENT PREND UNE PARTICIPATION AU CAPITAL DE L'HÔTEL MERCURE LYON CENTRE CHÂTEAU PERRACHE

Paris, le 18 février 2020 – Altur Investissement (Euronext - FR0010395681 - ALTUR), annonce une prise de participation minoritaire au capital de la société qui détient les murs et le fond de commerce de l'hôtel Mercure Lyon Centre Château Perrache.

Construit en 1903 et rénové en partie en 2015, l'hôtel, exploité sous l'enseigne Mercure, est situé dans le centre-ville de Lyon, à mi-chemin entre la place Bellecour et le quartier de Confluence. Classé quatre étoiles, l'établissement dispose de 120 chambres, de 12 salles de réunion, d'une salle de sport, d'un parking intérieur et d'un parking extérieur, d'un bar et d'un restaurant avec terrasse.

La grande qualité de l'équipe de l'hôtel permet de connaître une très belle croissance avec une clientèle française et internationale et de nourrir des objectifs ambitieux pour les années à venir.

**François Lombard**, Gérant d'Altur Investissement, commente : « *Sous l'impulsion de Turenne Hôtellerie, actionnaire de l'hôtel depuis 2013, l'hôtel a connu une forte croissance d'activité. De nouveaux travaux de rénovation prévus en 2020 permettront à l'hôtel de proposer une gamme de prestations encore supérieure aux clients. En complément, le dynamisme économique et touristique de la ville de Lyon amplifie le fort potentiel de cet hôtel. Le réaménagement en cours à la gare de Lyon Perrache offrira une visibilité accrue à l'établissement, dans un environnement dynamique.* »

**Benjamin Altaras**, Directeur de Turenne Hôtellerie, indique : « *Le Mercure Lyon Centre Château Perrache a de très belles perspectives de croissance, dans un écosystème lyonnais en fort développement, autant sur le secteur professionnel que touristique. Les travaux de rénovation réalisés en 2020 viendront en complément des travaux importants déjà réalisés en 2015.* »

### À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

### INTERVENANTS

Investisseurs **Turenne Hôtellerie** – Benjamin Altaras, Alexis de Maisonneuve, Richard Lebon

**Altur Investissement** – François Lombard, Bertrand Cavalié, Louis-Lachlan Patricot

Prochain rendez-vous :

20 mars 2020 : Résultats annuels 2019

## Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 20 sociétés et 3 FPCI dans des secteurs stratégiques :

### Santé :

- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires ;
- *BIOBank*, leader français dans le secteur des allogreffes ;
- *Cousin Biotech*, concepteur et fabricant de dispositifs médicaux implantables en textile technique ;
- *Acropole*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *FPCI Capital Santé I*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé ;
- *FPCI Capital Santé II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

### Services générationnels :

- *Complétude*, n°2 du soutien scolaire en France ;
- *Kinougarde*, spécialiste de la garde d'enfants à domicile ;
- *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance ;
- *Babyzen*, spécialiste de la conception, la fabrication et la distribution de poussettes haut de gamme ;
- *Pompes Funèbres de France*, réseau de franchisés d'agences funéraires.

### Transition énergétique :

- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam ;
- *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets.

### Distribution spécialisée :

- *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount ;
- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer ;
- *Log'S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

### Hôtellerie :

- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres ;
- *Mercure Lyon Centre Château Perrache*, établissement de 120 chambres ;
- *FPCI Turenne Hôtellerie II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de l'hôtellerie.

### Autres :

- *Beranger*, holding ;
- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Trophy*, portefeuille de six participations dans des secteurs diversifiés.

## **Contacts**

**Altur Investissement**  
François Lombard ou  
Bertrand Cavalier  
Tél. : 01 53 43 03 03

**ACTUS finance & communication**  
Manon Clairet  
Relations Presse  
Tél. : 01 53 67 36 73  
[mclairret@actus.fr](mailto:mclairret@actus.fr)

**ACTUS finance & communication**  
Caroline Lesage  
Relations Investisseurs  
Tél. : 01 53 67 36 79  
[clesage@actus.fr](mailto:clesage@actus.fr)

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du *financial services and markets act 2000* (*financial promotion*) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (*high net worth entities*) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.